



Règlement spécifique Championnat de France de Voile « Classiques » Tour F18 2012

1. TEXTES

Le **Championnat de France de Voile « Classiques » Tour de la Classe F18** est régi par le Règlement des Championnats de France de Voile « Classiques » Tour et la présente convention qui vaut règlement spécifique. Aucune modification ne pourra être apportée sans l'accord formel préalable de la **FFVoile**.

Le Règlement des Championnats de France de Voile « Classiques » Tour est joint à la présente.

2. CALENDRIER

Conformément au Règlement, le Championnat de France de Voile « Classiques » Tour F18, comporte 2 étapes.

Etapes 2012

Nom des étapes	Dates	Club	Lieu	Coef.
Eurocat	28 avril au 1 ^{er} mai	YC Carnac	Carnac	1
Coupe nationale Epreuve de référence	17 au 20 mai	ASN Quiberon	Quiberon	2

3. ATTRIBUTION DU TITRE

Sera déclaré :

CHAMPION DE FRANCE DE VOILE CATAMARAN F18 OPEN (masculin, mixte ou féminin)

L'équipage constitué qui aura obtenu le plus petit nombre de points au classement réalisé selon les articles VI et VII du Règlement du Championnat de France de Voile « Classiques » Tour et prenant en compte les coefficients définis pour chaque étape à l'article 2 de cette convention.

L'article VI 1.a sera appliqué (deux étapes prises en compte sur les deux inscrites au Championnat de France de Voile « Classiques » Tour).

Le classement de l'épreuve de référence départagera les éventuels ex aequo.

4. DOTATION EN PRIX

Les 3 premiers équipages se verront respectivement remettre une médaille d'or, d'argent et de bronze.

La proclamation des résultats et la remise des médailles se feront sur le stand de la FFVoile au Salon Nautique (ou à défaut au même moment au siège de la FFVoile).